

J
O
Y
E
U
S
S
E
S

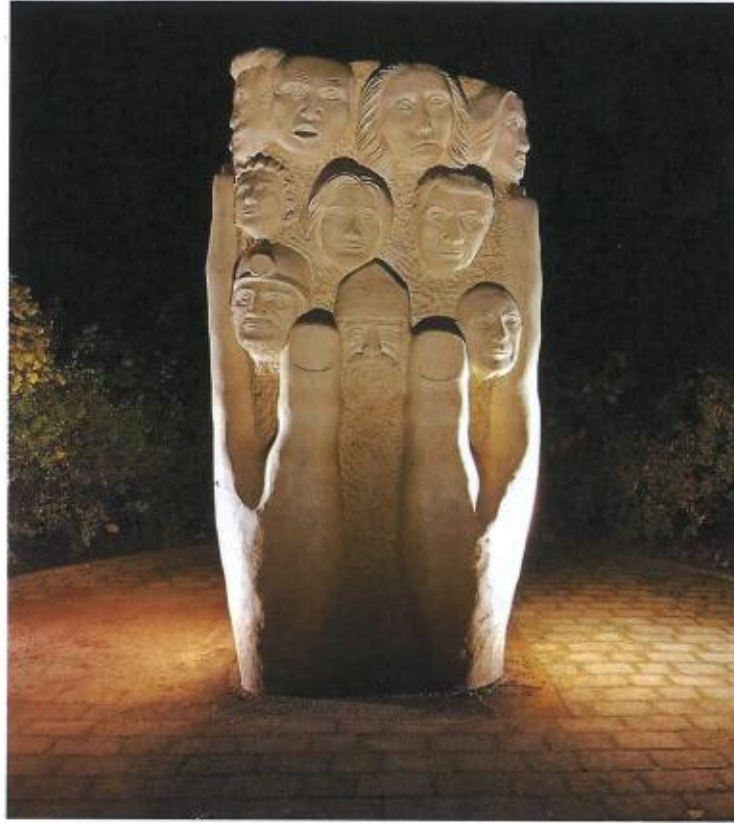
F
Ê
T
E
S

SOLGNE

B
O
N
N
E

A
N
N
É
E

2
0
1
9



Sculpture « LA RENCONTRE » réalisée par monsieur Joseph KRIEGEL sculpteur à SOLGNE



Square du souvenir emplacement à respecter

Chers amis Solgnois et Solgnoises,



Fidèle à la tradition, je tiens à vous présenter, au nom de toute l'équipe municipale mes vœux les plus chaleureux pour 2019.

L'information est importante pour les citoyens. A ce sujet, le site de la commune est opérationnel et vous pouvez y consulter toute l'actualité de la commune (www.solgne.fr). Cependant, tous les Solgnois n'étant pas des fans de l'informatique, je récapitule sur papier les principales informations.

Cette année a vu beaucoup de changements et de difficultés dans l'organisation municipale :

- La suppression de la taxe d'habitation, pourcentage fort de nos rentrées fiscales, dont nous attendons encore à ce jour les modalités de compensation.

- La suppression des emplois aidés qui nous étaient précieux pour le périscolaire.

- La mise en place de la semaine à 4 jours, qui a vu l'arrêt des rythmes scolaires au profit d'activités du mercredi ; heureusement le directeur Denis LASSARD et tout le personnel du C.C.A.S. se sont employés pour assurer ce changement.

Autre source de préoccupation des maires, c'est l'avenir de nos communes rurales. L'attachement profond des Français à leurs communes, me renforce dans ma conviction qu'affaiblir les communes est une faute, car nous sommes victimes :

- de la réorganisation des services publics
- du désengagement de l'état envers les territoires ruraux
- de la baisse des dotations et ressources financières
- du démantèlement progressif des compétences communes, au profit de l'action tentaculaire des communautés de communes.

SOLGNE porte dans le secteur, la voix d'une commune rurale à laquelle les habitants sont attachés par la qualité de vie qu'elle offre, et le lien que font vivre les associations entre les habitants au travers des différentes actions, sans oublier les secteurs des entreprises, des professions libérales et de l'agriculture, qui favorisent le développement culturel, social et économique.

Mais au delà de la commune, c'est de notre identité rurale qu'il s'agit et nous devons être inventifs et offensifs pour construire une ruralité moderne. Depuis plus de 40 ans, nous nous y employons et nous devons poursuivre, c'est à cela que je convie les élus, les partenaires et les citoyens, en faisant appel au civisme et au bénévolat de chacun.

Le civisme agit sur le cadre de vie des habitants, la propreté du village, de ses rues, l'abandon de détritrus, le fleurissement, devraient être dans les préoccupations de chacun. Cela demande l'effort de tous.

Le village, c'est le cadre de vie de tous les Solgnois.

La sécurité, question récurrente d'incivilité, de conflit de voisinage, de dégradations stupides, cela ne peut rester sans réponse. Un chien qui divague ou aboie intempestivement et dérange tout un quartier. Les tondeuses à gazon qui tournent au mépris des arrêtés du maire.

Le bénévolat : les associations vous attendent, de même que le CCAS qui doit établir une dynamique d'ouverture aux autres, à commencer par nos voisins.

Cette fin d'année, nous avons fêté dignement le centenaire de l'armistice de la grande guerre, en collaboration avec la commune de SAILLY ACHATEL, aussi, j'aurai une pensée pour ceux :

qui nous ont quitté
qui sont seuls, ou malades
qui sont sans emploi, avec des fins de mois difficiles

Je remercie mes collègues, adjoints et conseillers municipaux pour leur participation à la vie du conseil municipal et le soutien qu'ils m'ont apporté lors des moments difficiles.

Je remercie les associations et leurs bénévoles, les membres du CCAS toujours dévoués, l'équipe pédagogique, et les membres du SIVOM.

J'ai espoir que les tensions actuelles qui se perpétuent ici et là, ne dégèrèrent pas en un conflit dont on ne pourrait maîtriser les conséquences et je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour l'année qui se profile.

Votre Maire : Jean STAMM

Actualités



Les enfants du périscolaire en pleine activités ludiques et au château de Manderen



Le Père Noël au restaurant périscolaire



Pot de fin d'année pour le Conseil Municipal et le personnel avec remise de cadeaux



Laurence récidive pour la 2ème fois. c'est à Cancun (Mexique) qu'elle est montée sur la 3ème marche du podium au championnat du monde de judo vétérans.



Olivier a souhaité quitter l'équipe technique de Solgne pour une nouvelle fonction au sein du Grand Nancy où il pourra mettre ses qualités au service de l'entretien des arbres de la ville. Nous lui adressons tous nos vœux pour une réussite dans ce nouveau métier.



SQUARE DU SOUVENIR



Plus de 150 personnes assistaient à la manifestation du centenaire de l'Armistice de 14/18 organisée cette année par les communes de Solgne et Saily Achâtel sur le nouvel espace du « Square du souvenir ».

Avec la collaboration de l'U N C de Solgne.

Le Monument aux Morts a trouvé un nouvel emplacement le valorisant.



Les membres du « club de l'Amitié » ont fêté Noël dans la joie. A cette occasion la présidente Agnès Sternecker a accueilli les enfants du périscolaire venus partager ce moment de fête et offrir des cadeaux et cartes de vœux.

ETAT CIVIL

MARIAGES :



Jérôme ZAHM
et Caroline LEFEVRE,
le 01/09/2018



Raphaël WOLF
et Myriam AVOULOU MVONDO,
le 22/09/2018

NAISSANCES :

- Noa GRANDCLAUDE, né le 09/02/2018
- Emmy BURTIN LOMBARDI, née le 15/02/2018
- Ennio FARRUGGIA, né le 02/04/2018
- Olivia NIEDZIELA, née le 15/04/2018
- Lila PUYDT, née le 28/04/2018
- Aydan LEFRANC HOLAIND, né le 30/06/2018
- Valentin LESUISSE, né le 24/07/2018
- Lia CACERES, née le 18/09/2018
- Morgane TROTTIER, née le 31/10/2018
- Elise MARCILLY, née le 04/11/2018
- Léana REICHART MOLET, née le 15/12/2018

PACS :

- Guillaume GRANDFOND et Edith KIRSCH, le 23/04/2018
- Julien NIEDZIELA et Marion MONTULET, 14/12/2018

DECES :

- Sereisothea CHUOT, le 11/03/2018
- Laurence PIERROT, le 20/06/2018
- Astrid THOMAS, le 01/07/2018
- Julien FRAULI, le 31/08/2018
- Antoine STERNECKER, le 26/11/2018
- René RESTANI, le 29/11/2018
- Patrick MAUFFREY, le 19/12/2018

MODIFICATIONS DU P L U

La modification du PLU est en cours, cependant le Conseil Municipal a décidé d'engager parallèlement une modification simplifiée qui a l'objet de faire passer un terrain communal, occupé actuellement par une aire de jeux située derrière la Salle Polyvalente, d'une zone artisanale en zone d'habitation.

Ceci afin d'éviter les nuisances que pourraient provoquer des activités artisanales par rapport à un ensemble cohérent d'habitations.

Il est évident que le terrain de jeux ne sera pas supprimé puisque nous allons effectuer son transfert sur l'ancien terrain de pétanque de l'autre coté de la Salle Polyvalente, terrain dont la vocation correspond dans le PLU à ce type d'équipement

Ce nouveau terrain de jeux sera équipé avec de nouvelles installations ludiques auxquelles auront accès tous les Solgnois.

Ci- contre
plan de situation du projet

En jaune terrain existant

En vert projet



VESTIAIRES DE L'ENTENTE SPORTIVE DE SOLGNE

Les travaux d'agrandissement des vestiaires foot sont à présent terminés et le club pourra désormais accueillir 4 équipes dans un espace agréable.

L'aménagement intérieur a été réalisé par des bénévoles du club lesquels ont également remis en état le club house.



DATES A RETENIR

- 13 janvier 2019 Vœux aux Solgnois espace culture loisirs
- 31 mars 2019 Repas des aînés
- 16 juin 2019 Brocante du cœur de l'école
- 14 juillet 2019 Fête Nationale cérémonie au Monument aux morts
- 15 septembre 2019 Fête Patronale du village
- 11 novembre 2019 Cérémonie aux monument aux morts à Sailly Achatel



Vu dans un jardin solgnois

CAHIER DE DOLEANCES

Dans le cadre de la concertation avec les citoyens prévue par le Président de la République, un cahier de doléance sera ouvert en mairie aux heures de permanences pour recueillir les remarques et les propositions des Solgnois sur les effets de la politique Nationale.

La politique locale est exclue de cette concertation mais pourra faire l'objet d'une autre consultation.

PROJETS EN COURS

MAISON DENTAIRE OU MEDICALE

Comme annoncé précédemment, le local du dentiste étant devenu trop petit pour recevoir un troisième praticien et compte tenu de son non équipement en matière d'accessibilité, le Conseil Municipal a décidé de réaliser un bâtiment qui dans un premier temps pourra accueillir dignement les trois dentistes de l'équipe du docteur Vaugenot avec un équipement de chirurgie dentaire ;

Quand les finances de la commune le permettront, il y aura la possibilité d'une extension de ce bâtiment afin de recevoir d'autres professionnels de santé .

Pour financer ce projet la commune est amenée à se séparer de la maison « Gauguin » place de Gascogne, laquelle est rachetée par l'AIEM, locataire actuel.

Le complément du financement sera assuré par la vente de terrains à construire.

Ci-dessous plans des installations avec vue de la façade avant

